

## ASSURANCE DU PERSONNEL COMMUNAL

Référence : CV076	Durée :	Niveau : Bases	Modalités : Classe virtuelle	Tarifs : 515,00 €
----------------------	---------	-------------------	---------------------------------	----------------------

### LIEUX ET DATES :

Nous consulter

### OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux de la sélection des risques
- Obtenir les informations stratégiques liées à la sinistralité
- Utiliser la « feuille de calcul sinistralité »
- Communiquer avec le prospect sur une sinistralité excessive

### **Information complémentaire :**

**Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.**

**Vous souhaitez suivre une formation à distance ?**

**Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)**

**Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)**

**[Consultez le taux de satisfaction de nos formations](#)  
[ici >>](#)**

### POINTS FORTS

### **Modalités pédagogiques :**

Apports théoriques, méthodologiques

Quizz de fin de classe virtuelle permettant d'attester des compétences acquises

Questions/réponses, interactivité, échanges avec les experts souscription, prise en main de la feuille Excel, mise en œuvre de la feuille de calcul via des cas pratiques, retour sur les analyses effectuées

### **Formateur(s) :**

**Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance , formateur expert de l'Ifpass.**

## **PROGRAMME**

- A. Comprendre les enjeux de la sélection des risques en APC
  - 1. Le S/P cible, combien et pourquoi ?
- B. Obtenir les informations liées à la sinistralité
  - 1. Questions essentielles
  - 2. Demander la statistique sinistres avant devis, comment le justifier ?
- C. Analyser la feuille de sinistralité
  - 1. Quelles données renseigner ?
  - 2. Comment interpréter les résultats
- D. Communiquer sur la sinistralité excessive
  - 1. Information objective
  - 2. Présentation commerciale des informations

### **Validation des acquis :**

**Une attestation de formation digitale sera remise au participant à la fin de la formation.**

### **Personnalisation parcours :**

**Un forum est mis à disposition de chaque participant afin de répondre de manière personnalisée à leurs attentes et questions tout au long de la formation.**

## **PUBLIC**

Souscripteur et réseau commercial marché des collectivités

**Pour les personnes en situation de handicap** souhaitant réaliser une formation e-learning :

Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli - [nbenakli@ifpass.fr](mailto:nbenakli@ifpass.fr)) afin de déterminer les formations accessibles.

## **PRÉ-REQUIS**

Avoir effectué des propositions assurance du personnel communal auprès des communes.

**Modalité d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

515,00 €  
Exonérés de TVA

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 24/11/2024 à 23:47